

BOISSY INFOS



La lettre d'information n° 29

mai 2017



AGENDA

Lundi 1er mai

Fête du travail

Dimanche 7 mai

Messe en l'Eglise Saint Louis 9 H30

2ème tour des élections présidentielles. Ouverture bureau de vote 8 H à 20 H.

Lundi 8 mai

Jour de l'Armistice de 1945

Cérémonie du souvenir (voir programme page 2)

Samedi 13 mai

Navette Gratuite

Lundi 15 mai

RAM

Mardi 16 mai

Rencontre des enfants de l'école avec Mario le mulet

Vendredi 19 mai

Spectacle école maternelle salle polyvalente de Boissy le Sec à partir de 17 h 30.

Samedi 20 mai

Spectacle écoles élémentaires Salle polyvalente de Boissy le Sec à partir de 8 h 30.

Samedi 27 mai

Navette Gratuite

Lundi 29 mai

RAM

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 20 mars 2017 le Conseil Municipal , après en avoir délibéré,

A arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BOISSY-LE-SEC (consultable en mairie).

Lors de la séance du 26 avril 2017 le Conseil Municipal , après en avoir délibéré,

A autorisé Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour le projet d'aménagement de frontons multisports.

MARCHE EN DOURDANNAIS

pour soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant

Étape à BOISSY LE SEC, le 16 mai 2017,

À 14 h 30, Ecole de Boissy-le-Sec.

UN PARCOURS avec MARIO le mulet et son muletier.

Du 14 au 21 MAI 2017, Mario le mulet et Jean le muletier accompagnés par les Rotariens du Club de Dourdan et d'une belle équipe de marcheurs bénévoles, vont relier Angervilliers à Roinville sous Dourdan en passant par Rochefort en Yvelines, St Arnoult en Yvelines, Ste Mesme, Dourdan, Corbreuse, Chatignonville, Authon la Plaine, Richarville, Les Granges La Forêt le Roi, Boissy le Sec, Villeconin, Souzy la Briche, Saint Sulpice de Favières, Egly, Breuillet, Saint Yon, Breux Jouy, Saint Maurice Montcouronne, Le Val Saint Germain, Saint Cyr sous Dourdan, Saint Cheron, HEC Jouy en Josas, Sermaise, Roinville sous Dourdan.

L'objectif de ce périple :

-Soutenir financièrement les actions initiées par l'ETOILE DE MARTIN, Association reconnue d'intérêt général (66% du don est déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable) qui participe activement au financement des programmes de recherche sur les cancers de l'enfant à l'Institut Gustave Roussy à VILLEJUIF et dans plusieurs autres centres de recherche en France. Cette marche est l'occasion de solliciter des dons, le cancer est la première cause de mortalité par maladie chez les enfants.

-Sensibiliser le grand public aux cancers pédiatriques: en France 1 enfant sur 440 sera atteint d'un cancer avant l'âge de 15 ans.



Autres Infos

**Ville de Boissy le Sec
(Département de l'Essonne)**

**COMMÉMORATION
de la
VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

Les Boissyons sont cordialement invités à assister à la cérémonie commémorative qui aura lieu le :

LUNDI 8 MAI 2017

11 h 15 : Rassemblement place de l'Eglise pour se rendre au monument aux Morts

11 h 30 : Commémoration du souvenir

12 h 00 : Vin d'honneur offert par la ville à la salle polyvalente

Ville de Boissy le Sec



LE PONT DU TACOT

Suite à notre demande le Département de l'Essonne a sécurisé le pont du tacot.



La vélostar 91

La fameuse course cycliste traversera notre village le 1er mai 2017.

LA GENDARMERIE RECRUTE

Rendez vous le 12 mai à 9 h 00 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne 2 cours Monseigneur Roméro à Evry pour découvrir les métiers de la Gendarmerie Nationale.
Ouvert à tous Entrée Gratuite

Déchetterie SIREDOM : Étampes

ZI d'Étampes
5-17, Rue de la Butte de Corbières
91150 ETAMPES
08 99 36 27 67 (3€/appel)

ÉTÉ (DU 01/04 AU 14/10) Du lundi au samedi
9h00-12h00 et 13h00-18h00 et le dimanche
9h00-12h00.
Fermeture le jeudi.

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tous déchets y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

ECLAIRAGE PUBLIC

Vous souhaitez signaler un problème d'éclairage public dans votre rue. Merci de bien vouloir contacter la Mairie au 01.64.95.70.35. Votre demande sera automatiquement transmise au prestataire.

Autres Infos suite ...

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis le 28 février 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) seront désormais traitées dans des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Vous pouvez effectuer une « Pré-demande en ligne » d'une carte d'identité pour se faire vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse.

NAVETTE GRATUITE

La navette gratuite pour les Boissyens est de retour. Vous avez le choix, un samedi matin sur deux d'être transporté vers Etampes soit pour le marché soit pour une grande surface de votre choix. Ce transport est pris en charge en totalité par la CCAS de Boissy le Sec. Cette navette est mise en place pour les seniors et les personnes non véhiculées.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Société AEROPRESTIGE au 06.75.34.10.25.

PERMANENCE C.C.A.S

Les familles rencontrant des difficultés peuvent prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie (01 64 95 70 35) ou par message à l'adresse mail suivante : ccas@boissylesec.fr

Maison Départementale des Solidarités Etampes

En cas de difficultés vous pouvez joindre les équipes de la Maison Départementale des Solidarités.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanche 7 mai second tour des élections présidentielles. Pensez aux procurations si vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie depuis le 15 janvier 2017.

LES CHANTIERS "BRISFER"

Si vous avez entre 16 et 25 ans



Participez
sur votre commune
à une action en faveur
de l'environnement
avec le SIREDOM

+ d'infos

DEUXIÈME CHANTIER « BRISFER » À BOISSY LE SEC

La Mairie de Boissy le Sec recrute des jeunes de 16 à 25 ans pour participer du 3 au 7 juillet 2017 à un CHANTIER BRISFER (chantier de nettoyage environnemental), encadré par des agents du SIREDOM, avec une gratification en chèques cadeaux multi-enseignes de 230 €.

Renseignements auprès de Sophie DARCEL au 06.85.45.10.41 et dossier d'inscription à retirer en Mairie.

Speed babying : Rencontrez l'assistant(e) maternel(le) qui vous correspond !

Les Relais Assistants Maternels de la C.A.E.S.E organisent un speed babying à Etampes le samedi 20 mai. L'objectif ? Faciliter la mise en relation des familles en recherche d'un mode de garde avec les assistants maternels ayant des places disponibles au cours de rencontres express d'une quinzaine de minutes.

Samedi 20 mai, de 10h à 15h30, à la salle des fêtes Jean Lurçat, avenue de Bonnevaux à Etampes. Entrée libre.

Autres Infos suite et fin

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PAIN 7 J/7 - 24H/24

Place de l'Eglise
Pain frais artisanal

MAX PIZZA / BOISSY LE SEC

06.45.12.46.37
de 17h30 à 21h

Mardi/Jeudi: Place de l'Eglise
Samedi: Le Rotoir



Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

Tél. : 01.69.92.68.00
www.etampois-sudessonne.fr

Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête de famille ? Autre événement ?
La commune loue la salle polyvalente aux
Boissons et aux extérieurs.
Tarifs sur demande.



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

**la fête
des
voisins**
vendredi 19 mai 2017

PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis après-midi. Il vous appartient de contacter le 01 64 95 70 35.

Ouverture de la Mairie

Lundi de 14H à 17H
Mardi de 14H à 19H
Mercredi Fermé
Jeudi de 14H à 17H
Vendredi de 14H à 17H

Tél : 01 64 95 70 35

Fax : 01 69 58 77 75

Email : mairie@boissylesec.fr
Site internet : www.boissylesec.fr

BOISSY INFOS,
Lettre d'informations municipales
de Boissy le Sec :
Allée Gérard Dubrulle
91870 Boissy le Sec
Chargée de la publication:
Mairie de Boissy le Sec

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi de 9H à 12H
Mardi de 9H à 12H
Mercredi et Jeudi Fermé
Vendredi de 9H à 12H
Samedi de 10H à 12H

Tél : 01 64 95 73 56